

ZAC La Fayette - Installation de l'entreprise PRESSMAC

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Société PRESSMAC est une jeune société bisontine de 12 personnes, créée en 1993 et installée rue Berthelot, dans un bâtiment en location. Elle conçoit et réalise des machines spéciales.

Afin d'assurer son développement dans de bonnes conditions, cette société souhaite s'installer sur le site de La Fayette et y construire un bâtiment de 600 m².

Le renforcement et le développement de ce type de jeunes entreprises à Besançon et sur La Fayette en particulier, conforte le pôle «automatismes» de notre agglomération.

Afin de faciliter l'installation de PRESSMAC et de tenir compte des servitudes existantes sur le terrain, il est proposé d'autoriser la SEDD à céder le terrain nécessaire à l'opération, soit 2 770 m² au prix de 100 F HT/m² (soit 334 062 F TTC) au lieu des 130 F HT prévu initialement au bilan.

Après avis favorable de la Commission Economie - Emploi - Tourisme, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les conditions d'installation de PRESSMAC ;

- de prendre en charge la différence de prix afin de ne pas déséquilibrer le bilan de la ZAC La Fayette, soit une somme de 100 218,60 F TTC, qui sera imputée au compte 92.90.6572. 91036, code service 30200, et reversée à la SEDD, concessionnaire de la ZAC.

«**M. BONNET** : Simple curiosité, Monsieur le Maire : cette société construit et réalise des machines spéciales, sait-on de quoi il s'agit ?

M. LE MAIRE : Ce sont des machines destinées à faire du découpage dont ont besoin de très nombreuses entreprises. Vous pouvez aller les voir si vous voulez auprès de l'Entreprise PRESSMAC».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 2 avril 1999.